

Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal qui s'est tenue le lundi 9 mai 2016, à 20 h à la salle des délibérations, située au 1025, route Principale, Daveluyville.

SONT PRÉSENTS :

- M. Ghyslain Noël, maire
- M. Roland Ayotte, conseiller no. 1
- M. Denis Bergeron, conseiller no. 2
- M. Antoine Cormier, conseiller no. 3
- Mme Christine Gentes, conseillère no. 6
- M. Camil Noël, conseiller no. 9
- M. Alain Raymond, conseiller no. 10

SONT ABSENTS :

- Mme Hélène Laforest, conseillère no. 7
- M. François Robidoux, conseiller no. 11

Le directeur général par intérim, M. Réal Savoie et la greffière, Mme Pauline Vrain, assistent également à la séance.

Ouverture de la séance

Le maire souhaite la bienvenue à tous et ouvre l'assemblée.

2016-05-112.
Constatation du quorum et adoption de l'ordre du jour

La greffière constate le quorum. Le maire fait lecture de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION

Sur proposition d'**Alain Raymond**, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'agenda tel que déposé.

2016-05-113.
Adoption des états financiers 2015 – Ancienne Municipalité de Sainte-Anne-du-Sault

Madame Caroline Leduc de la firme Roy Desrochers Lambert SENCRL a présenté les états financiers 2015 de l'ancienne Municipalité de Sainte-Anne-du-Sault aux membres du Conseil lors du caucus du 25 avril 2016.

Elle spécifie que plusieurs montants inscrits comme étant un revenu ne doivent pas nécessairement être considérés comme tels puisqu'ils peuvent se retrouver en tant que dépenses dans un autre poste budgétaire.

Elle mentionne que pour l'exercice financier terminé au 31 décembre 2015, le montant affecté au remboursement de la dette est de 183 513 \$ et que la municipalité a dégagé un excédent de fonctionnement de 72 347 \$. Le surplus accumulé de la municipalité s'élève maintenant à 364 378 \$.

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Camil Noël**, il est résolu à l'unanimité d'accepter les états financiers 2015, tel que présenté par le vérificateur externe.

2016-05-114.
Adoption des états financiers 2015 – Ancienne Ville de Daveluyville

Madame Caroline Leduc de la firme Roy Desrochers Lambert SENCRL a présenté les états financiers 2015 de l'ancienne Ville de Daveluyville aux membres du Conseil lors du caucus du 25 avril 2016.

Elle spécifie que plusieurs montants inscrits comme étant un revenu ne doivent pas nécessairement être considérés comme tels puisqu'ils peuvent se retrouver en tant que dépenses dans un autre poste budgétaire.

Elle mentionne que pour l'exercice financier terminé au 31 décembre 2015, le montant affecté au remboursement de la dette est de 131 046 \$ et que la Ville a

**Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)**

dégagé un déficit de fonctionnement de 12 916 \$. L'incendie du 2 février 2016 de plus de 90 000 \$, explique ce déficit. Le surplus accumulé de la Ville s'élève maintenant à 309 418 \$.

RÉSOLUTION

Sur proposition d'**Alain Raymond**, il est résolu à l'unanimité d'accepter les états financiers 2015, tel que présenté par le vérificateur externe.

2016-05-115.
Mandat pour la subvention du PIQ 150

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière au programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 (PIC150);

CONSIDÉRANT l'approbation de la demande de subvention;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Denis Bergeron**, il est résolu à l'unanimité :

- 1- **QUE** la Ville de Daveluyville, par le biais du Carrefour Intergénérationnel du Grand Daveluyville, demande une participation financière maximale de 26 705.82 \$ à l'Agence;
- 2- **QUE** les fonds utilisés ne proviennent pas du Fonds de la taxe d'accise fédérale sur l'essence;
- 3- **QUE** la Ville de Daveluyville autorise le Carrefour Intergénérationnel du Grand Daveluyville à effectuer le projet sur son terrain.

2016-05-116.
Mandat de Monty Sylvestre

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Daveluyville a mandaté la Ville de Victoriaville, par le biais de la MRC d'Arthabaska, de faire les inspections incendies des commerces et industries de la Ville de Daveluyville;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire 9141-9283 Québec inc. du 410, 3^E Rue à Daveluyville a reçu trois attestations de modification par le lieutenant inspecteur de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE suite à ces trois avis, le propriétaire n'a toujours pas apporté les corrections nécessaires pour assurer la sécurité des lieux en cas d'incendie du bâtiment;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Roland Ayotte**, il est résolu à l'unanimité que la Ville de Daveluyville mandate la firme Monty Sylvestre pour faire respecter la réglementation de la sécurité incendie et que le propriétaire 9141-9283 Québec inc. apporte les corrections nécessaires pour sécuriser les lieux.

2016-05-117.
Adoption du logo de la nouvelle Ville de Daveluyville

CONSIDÉRANT le regroupement municipal du 9 mars 2016 entre la Ville de Daveluyville et la Municipalité de Sainte-Anne-du-Sault;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de créer un logo rassembleur pour la nouvelle Ville de Daveluyville, créant ainsi un sentiment d'appartenance;

CONSIDÉRANT la résolution 2016-04-77 mandatant Mme Marie-Josée Lefebvre, graphiste pour l'élaboration du logo de la nouvelle Ville de Daveluyville;

RÉSOLUTION

Sur proposition d'**Antoine Cormier**, il est résolu, sur division du Conseil, d'adopter le nouveau logo de la Ville de Daveluyville.

Sont pour : M. Roland Ayotte
 M. Denis Bergeron

**Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)**

M. Antoine Cormier
Mme Christine Gentes
M. Alain Raymond

Est contre : M. Camil Noël

2016-05-118.

Modification du règlement d'urbanisme de l'ancienne Municipalité de Sainte-Anne-du-Sault

AVIS DE MOTION

Avis est donné par **Antoine Cormier**, qu'un règlement modifiant le règlement d'urbanisme et de zonage de l'ancienne Municipalité de Sainte-Anne-du-Sault, dans le secteur du Parc industriel pour permettre de créer un usage commercial dans la zone du Parc industriel, sera adopté à une séance ultérieure.

2016-05-119.

Appui au Carrefour des générations du Grand Daveluyville

CONSIDÉRANT la demande d'appui du Carrefour des générations du Grand Daveluyville, dans le cadre de l'Appel de projet « Consolidation des projets locaux et régionaux financés dans le cadre des Alliances pour la solidarité »;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Roland Ayotte**, il est résolu à l'unanimité :

- 1- **QUE** la Ville de Daveluyville appuie la demande d'aide financière du Carrefour des générations du Grand Daveluyville, présentée au SACAIS, au montant de 97 204 \$;
- 2- **QUE** la Ville de Daveluyville s'engage à contribuer en biens et services (prêt de locaux, papeterie, prêt de matériel et de ressources humaines) pour un montant de trois mille dollars (3 000 \$) par année, pour la durée du projet financé.

2016-05-120.

Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

CONSIDÉRANT QU'un montant sera alloué au comté de Nicolet-Bécancour pour la réalisation de travaux routiers;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Daveluyville désire formuler une demande d'aide financière;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Denis Bergeron**, il est résolu à l'unanimité que la Ville de Daveluyville présente une demande d'aide financière au montant de 50 000 \$ auprès du député M. Donald Martel pour la réfection de la 2^E Rue centre et l'asphaltage du 4^E Rang Est.

2016-05-121.

Travaux système de réfrigération

CONSIDÉRANT la nécessité de faire des remplacements de valves et d'autres éléments du système de réfrigération de l'aréna;

CONSIDÉRANT la soumission de Cimco Réfrigération en date du 5 mai 2016 au montant de 2 230.52 \$, taxes incluses;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Roland Ayotte**, il est résolu à l'unanimité :

- 1- **QUE** la Ville de Daveluyville mandate la firme Cimco Réfrigération pour effectuer divers travaux pour le système de réfrigération de l'aréna;
- 2- **D'**autoriser le changement des pièces du système de réfrigération au montant de 2 230.52 \$, taxes incluses;
- 3- **D'**autoriser la facturation de main-d'œuvre pour le changement des pièces au montant budgétaire de 5 047.40 \$, taxes incluses, représentant 36 heures de travail et les frais de transport ;

**Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)**

4- **D'**autoriser la trésorière à émettre le déboursé en conséquence.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée par les personnes présentes.

2016-05-122.

Fin de la séance et
levée de
l'assemblée

RÉSOLUTION

Sur proposition d'**Antoine Cormier**, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 17 h 35.

Ghyslain Noël, maire

Pauline Vrain, greffière

Version non officielle